

## Nouvelles consignes de tri des déchets

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des évolutions réglementaires nationales visant à développer le recyclage des déchets, les consignes de tri des déchets évoluent pour l'ensemble des communes d'Arlysère.

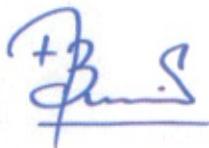


**Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES** (y compris les emballages tels que les sachets, les barquettes et enveloppes plastiques) seront collectés **EN MÊME TEMPS** dans le contenant **JAUNE**.

Je vous invite à consulter le mémo-tri joint à ce courrier pour prendre connaissance de ces nouvelles modalités. Ces informations sont également à votre disposition sur le site internet [www.arlysere.fr](http://www.arlysere.fr), rubrique « Déchets ménagers ».

Votre geste de tri agit en faveur du recyclage et par voie de conséquence de l'environnement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric BORNIER FRAMBORET  
Vice-Président

# Emballé, c'est trié !

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans votre commune, vous pourrez déposer **tous vos emballages et tous vos papiers sans exception dans le bac jaune !**

Parce que le tri est l'affaire de tous, il est de notre responsabilité collective de jeter moins et de trier plus pour améliorer le recyclage.

De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune, le tri est plus large et surtout, plus simple !

**À vos marques, prêts, triez !**

LE TRI  
PLUS  
SIMPLE !

## Comment ?

Pour vous, le geste de tri devient plus simple :

**C'est un emballage ou un papier ? Il se trie !**

Seules quatre consignes sont à respecter :



# Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES  
ET TOUS LES PAPIERS**



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

## EMBALLAGES PLASTIQUE



## PAPIERS



## PETITS CARTONS



## MÉTAL



LE TRI  
PLUS  
SIMPLE!



## EMBALLAGES EN VERRE



## ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC





# DÉCHÈTERIES

- ✓ Dépôt > 5m<sup>3</sup>, nous consulter
- ✓ Professionnels, nous consulter
- ✓ Pensez au réemploi !

- Encombrants
- Métaux
- Cartons
- Gravats
- Plâtre
- Plastiques durs - PVC
- Polystyrène
- Films plastiques
- Pneus



- Vaisselle cassée
- Jouets
- Articles de sports et loisirs
- Bricolage et jardin

- Papiers et emballages
- Le verre
- Textiles

- Feuilles, tontes, tailles, branchages
- Bois non traités (palettes...)
- Bois traités (aggloméré, bois peints...)
- Bois traités à cœur (traités chimiquement) : sous conditions (traverses de chemin de fer, poteaux téléphoniques, pontons...)



- Piles
- Cartouches d'encre d'imprimantes
- Lampes, néons, ampoules basse consommation



- Radiographies
- Batteries
- Produits toxiques (peintures, désherbants, insecticides...)



- Équipements électriques et électroniques, électroménager (hors équipements professionnels)



- Filtres à huile
- Huiles de vidange
- Huiles de fritures



écomobilier



Corepile

EcoLogic

ecosystem  
recycler c'est protéger

## DÉCHÈTERIES POUR LES PARTICULIERS

- BEAUFORTAIN  
390 impasse de la Pompe  
BEAUFORT
- VAL D'ARLY  
RD 218b  
La Germandière  
Notre-Dame-de-Bellecombe

- GILLY-SUR-ISÈRE  
147 route du grand Arc  
zone artisanale de Terre-neuve
- LA BÂTHIE  
ZAC des arolles
- UGINE  
Zone industrielle  
des bavelins

## DÉCHÈTERIE POUR LES PROFESSIONNELS

- ÉCOPARC DE VENTHON  
ZA Le Vernay  
VENTHON

Retrouvez les horaires des déchèteries sur [www.arlyser.fr](http://www.arlyser.fr)



## DÉCHETS MÉDICAUX

- Médicaments (périmés, non utilisés...) → À déposer en pharmacie
- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux - DASRI (aiguilles...) → Consultez [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)



## COMPOST



## TEXTILES

- ✓ En sacs
- ✓ Secs et propres
- ✓ Même usés
- ✓ Même troués

### LINGE DE MAISON



### VÊTEMENTS



### CHAUSSURES, MAROQUINERIE

